

Travailleurs du numérique : Californie 1 – France 0

Dans son édition du 18 septembre 2019, le journal Le Monde publie un article intitulé « Une Sécurité sociale pour les travailleurs du numérique ». En effet, en Californie, berceau de l'innovation du XXIème siècle pour le meilleur et pour le pire, des milliers de travailleurs précaires des plateformes numériques (VTC Uber, Uber Eats, Amazon Flex, etc.) seraient requalifiés comme employés au 1er janvier 2020 et bénéficieraient dès lors de droits syndicaux et sociaux ! Comme le souligne Le Monde, c'est aussi une victoire pour le mouvement syndical, Lorena Gonzalez, ancienne responsable du regroupement syndical AFL-CIO est l'auteure de la loi. Cette loi américaine démontre que le progrès social est compatible avec le progrès technologique. Les travailleurs n'ont jamais à être sacrifiés, puisque le produit de leur travail contribue à la richesse de nos sociétés.

De son côté, la France connaissait un mouvement social des livreurs Deliveroo mobilisés pour leurs rémunérations. FO avait dénoncé une atteinte grave au droit de grève après la résiliation du contrat de prestation d'un de ses livreurs au motif que ce dernier avait participé à un blocage lors de la récente grève nationale qui a secoué l'entreprise.

Pour Force Ouvrière, droit du travail et protection sociale sont des impératifs pour l'amélioration des conditions matérielles et morales des travailleurs : la France serait bien avisée de s'inspirer de cette conquête. Force Ouvrière continue également de dénoncer l'article 20 du projet de loi d'orientation des mobilités, qui donnerait la possibilité aux plateformes de se doter d'une charte sociale volontaire, qui, loin de mieux protéger les travailleurs, reviendrait à créer un troisième statut auquel FO s'est toujours opposée.

Force Ouvrière revendique l'ouverture d'une négociation nationale pour établir de véritables droits sociaux et syndicaux. Par ailleurs, les travailleurs du numérique qui le souhaitent doivent être requalifiés comme salariés.

Paris, le 19 septembre 2019

Contacts :

Béatrice CLICQ

Secrétaire confédérale

**Secteur de l'Egalité et du
Développement durable**

✉ bclicq

@force-ouvriere.fr

☎ 01.40.52.85.53

Serge LEGAGNOA

Secrétaire confédéral

**Secteur Protection
Sociale Collective**

✉ slegagnoa

@force-ouvriere.fr

☎ 01.40.52.83.94